

Ville de Revel

EXTRAIT

du registre des délibérations du conseil municipal

Objet : Vote du budget supplémentaire 2026 – budget principal

N° 006.06.2026

Rapporteur :
Catherine FÉVRIER

L'an deux mille vingt-six le dix-huit du mois de juin à 18 heures 30, le conseil municipal de la commune de REVEL, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à la mairie, sous la présidence de monsieur Jérôme GARCIA, à la suite à la convocation faite par monsieur le maire le 11 juin 2026.

- Nombre de membres en exercice : 29
- Nombre de membres présents : 25
- Nombre de pouvoirs : 4
- Votants pouvoirs compris : 29

Présents

Jérôme GARCIA, maire, Catherine FÉVRIER, 1^{ère} adjointe, Alain MAGNIN-LAMBERT, 2^e adjoint, Myriam DUPIAS, 3^e adjointe, Franck MAUREL, 4^e adjoint, Marjorie CAUSSE, 5^e adjointe, Jonathan TEYSSEYRÉ, 6^e adjoint, Christophe TONON, 8^e adjoint, Alain SARTORI, Thierry FRÈDE, Guy TROUPEL, Anne MAUREL, Frédéric GALINIÉ, Éric MALDONADO, Florence PELAYO, Maimoud BAAL, Sandrine BONGEOT, Marie CHAULET, Fanny PARIS, Amandine FAUGÈRE, Cécilia PUGINIER-CRISTOFOL, Olivier PICARD, Philippe RICALES, Marielle GARONZI, Diane LOCATELLI

Absents excusés

Édith LESTARPÉ a donné procuration à Marjorie CAUSSE
Thierry DUMAS a donné procuration à Jérôme GARCIA
Jean-Luc MALINGE a donné procuration à Eric MALDONADO
Valérie MAUGARD a donné procuration à Alain SARTORI

Les conseillers formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, ont désigné comme secrétaire monsieur Alain MAGNIN-LAMBERT.

- oOo -

Le budget supplémentaire est une décision modificative qui a pour double objet :

- la reprise des résultats de l'exercice clos ainsi que des éventuels reports de crédits en fonctionnement et en investissement,
- la modification du budget en cours dans le cadre de cette reprise.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

031-213104516-20260622-006062026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/06/2026
Publication : 22/06/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

Les modifications proposées pour cette étape budgétaire sont les suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution des prévisions	Augmentation des prévisions	Diminution des prévisions	Augmentation des prévisions
OPÉRATIONS RÉELLES				
Chapitre 011 : charges à caractère général				
Article 60621 : combustibles		116 500.00		
Chapitre 012 : charges de personnel				
Article 64111 : rémunération principale	50 000.00			
Chapitre 731 : fiscalité locale				
Article 73111 : impôts directs locaux			82 000.00	
Chapitre 74 : dotations et participations				
Article 74111 : dotation forfaitaire des communes			40 027.00	
Article 741123 : dotation de solidarité urbaine				5 834.00
Article 74718 : participation Etat				20 000.00
Article 74833 : allocations compensatrices				55 285.00
OPÉRATIONS D'ORDRE				
Article 023 : virement à la section d'investissement		699 420.15		
Article 002 : résultat de fonctionnement N-1				806 828.15
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	50 000.00	815 920.15	122 027.00	887 947.15
		765 920.15		765 920.15

SECTION D'INVESTISSEMENT				
Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution des prévisions	Augmentation des prévisions	Diminution des prévisions	Augmentation des prévisions
OPÉRATIONS RÉELLES				
Chapitre 10 : dotations, fonds divers et réserves				
Article 1068 : excédents de fonctionnement capitalisés				2 813 250.89
Chapitre 13 : subventions d'investissement				
Article 1321 : subventions État				707 942.00
Article 1322 : subventions Région				90 000.00
Article 1323 : subventions Département				285 000.00
Article 1328 : autres subventions			167 903.00	599 500.00
Chapitre 16 : emprunts et dettes assimilées				
Article 1641 : emprunts en euros			1 995 959.15	
Chapitre 204 : subventions d'équipement versées				
Article 20422 : subv personnes de droit privé - bâtiments et installations		13 000.00		
Chapitre 23 : immobilisations en cours				
Article 2313 : constructions		205 000.00		
OPÉRATIONS D'ORDRE				
Article 021 : virement de la section de fonctionnement				699 420.15
Chapitre 041 : opérations patrimoniales				
Article 2031 : frais d'études		217 068.00		
Article 2315 : installations, matériels, outillages techniques				217 068.00
Article 001 : solde d'exécution de la section d'investissement n-1		2 160 637.43		
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	-	2 595 705.43	2 163 862.15	5 412 181.04
		2 595 705.43		3 248 318.89

REPORTS DE CRÉDITS		1 133 154.76		480 541.30
TOTAL GENERAL		3 728 860.19		3 728 860.19

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

031-213104516-20260622-006062026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/06/2026
Publication : 22/06/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

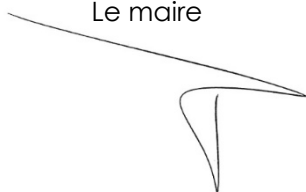
Cette délibération a fait l'objet d'un avis favorable en commission des finances le 9 juin 2026.

Sur proposition de madame Catherine FÉVRIER, le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité décide d'approuver le budget supplémentaire 2026 du budget primitif de la commune.

Ainsi délibéré à Revel ledit jour.
Suivent les signatures.

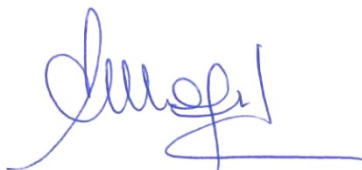
Pour extrait certifié conforme
Revel, le 19 juin 2026

Le maire

A stylized signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a sharp downward curve and a small loop.

Jérôme GARCIA

Le secrétaire de séance

A stylized signature in blue ink, featuring a large, flowing 'A' and a long horizontal stroke at the end.

Alain MAGNIN-LAMBERT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

031-213104516-20260622-006062026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/06/2026
Publication : 22/06/2026

Pour l'autorité compétente par délégation